

# DEMANDE DE CONTRÔLE D'UN PROJET

## Assainissement neuf ou réhabilité

*À remettre à la Mairie, complété, en 3 exemplaires*

*Cadre réservé au service*

**Dossier n°**

**Reçu le**

**Demandeur :**

**Commune de :**



**Service Public d'Assainissement Non Collectif**

5, rue de Condé  
55260 Pierrefitte sur Aire

Tél. : 03 29 75 03 26

Fax. : 03 29 75 00 86

✉ [environnement@cc-entre-aire-et-meuse.fr](mailto:environnement@cc-entre-aire-et-meuse.fr)

### Demande formulée par

Nom, prénom du propriétaire : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Concepteur du projet (architecte, maître d'œuvre...) le cas échéant

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

### Renseignements sur le terrain où doit être implantée l'installation

Adresse : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_

Nature du projet :  Installation neuve  Réhabilitation

Superficie du terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
Superficie disponible pour l'installation : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
Référence cadastrale : Section \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Cette demande est faite en parallèle :

d'une procédure de permis de construire  
 d'une procédure de certificat d'urbanisme préalable à une construction  
 d'une déclaration de travaux  
 autre (à préciser) : \_\_\_\_\_ } m° \_\_\_\_\_

Existe-il un puits, dans un rayon de 35 m, par rapport au dispositif envisagé ?

Non  
 Oui utilisation :  consommation humaine  autres

Destination des eaux pluviales : \_\_\_\_\_

### Renseignements sur l'habitation et son occupation

Nombre d'habitants : \_\_\_\_\_  
Nombre de pièces principales (nombre de chambres + 2) : \_\_\_\_\_  
Résidence :  principale  secondaire

### Dispositif d'assainissement non collectif envisagé par le pétitionnaire

#### A - Prétraitement

bac dégraisseur  oui  non  
fosse toutes eaux (eaux vannes et eaux ménagères)  
 oui volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 non prétraitement à préciser : \_\_\_\_\_

#### B - Préfiltre

séparé volume : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 intégré

#### C - Traitement

tranchées d'épandage à faible profondeur  
longueur totale des tranchées d'infiltration (par rangées de 30 m max) : \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>  
 lit d'épandage à faible profondeur surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 terre d'infiltration surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 filtre à sable vertical non drainé surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
 filtre à sable vertical drainé surface : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>  
rejet : \_\_\_\_\_  
 autre : \_\_\_\_\_

### Pièces à joindre impérativement à la présente demande

- Plan de situation (situation de l'habitation par rapport à la commune)
- Plan de la parcelle précisant :
  - > la position de l'immeuble, le niveau de sortie des eaux usées, les eaux pluviales
  - > la position du système d'assainissement et la ventilation
  - > les aires de stationnement et de circulation des véhicules
  - > la présence d'arbres de haute tige et, le cas échéant, le projet d'aménagement du jardin
- Une étude de la définition de la parcelle comprenant :
  - une étude de sol permettant de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux usées domestiques :
    - > sondages à la tarière
    - > test(s) de perméabilité
    - > tranchée ou horizon pédologique
  - la localisation des sondages, puits, cours d'eau, points d'eau, sites des tests de perméabilité
  - une note de calcul précisant la filière et le dimensionnement des ouvrages (nombre d'usagers, activités, consommation d'eau...)
  - un plan de masse précisant les dimensions de l'ouvrage
  - un profil en long de l'installation avec cotes et niveaux y compris celui de la sortie des eaux usées de l'immeuble par rapport au terrain fini
  - si l'installation génère un rejet : localisation de l'exutoire et conditions de son utilisation, tant au niveau technique (cote...) qu'administratif (autorisations...)

Cadre réservé au service

**REMARQUE IMPORTANTE : EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le service assainissement.** Conformément à la législation en vigueur, les contrôles obligatoires au titre de l'assainissement non collectif donnent lieu à facturation auprès de l'usager ayant bénéficié du service. Par délibération en date du 31 mars 2006, la tarification suivante a été établie : contrôle de conception et de réalisation : 150 € TTC.

Demande formulée à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

signature (propriétaire)